N° 3408 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 8 Juin 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

Utile avertissement

Si les républicains, après la journée d'Auteuil, n'ont pas encore pris la résolution de reconstituer leur parti et de refaire une politique républicaine, il faudra croire qu'ils veulent se perdre eux-mêmes jusqu'au bout. La faction des gardénias et des œillets, à qui on a laissé prendre tant de pied dans la République, a cette fois dépassé toutes les bornes que l'on pouvait croire qu'elle se tracerait à elle-même. On a bien des exemples de la fureur des partis politiques. Mais on n'avait jamais vu un spectacle d'insanité pareil à celui que viennent de nous donner les plus brillants champions des cercles aristocratiques. Si la France pouvait être déshonorée devant les représentants des gouvernements étrangers et devant l'opinion de l'Europe entière, cette cabale nobiliaire se chargerait de la besogne avec plus de succès que les derniers des goujats.

Si on en est venu là, il faut penser que c'est par l'abus d'une longue condescendance et d'une faiblesse invétérée qui remonte sans doute bien haut. Mais nous ne voulons pas remonter au delà de l'année 1896, lorsqu'on vit un ministère républicain se prodiguer en complaisances de toutes sortes pour les réactionnaires, monarchistes et cléricaux, et employer tout son zèle à diviser les républicains.

Combien de fois n'avons-nous pas averti ici les républicains des dangers que leur faisait courir la politique qui a fleuri en France entre le 29 avril 1896 et le 28 juin 1898 ?

M. Méline ne conspirait pas sans doute la ruine de la République par système préconçu et volontaire. Comment pourrait-on admettre une telle hypothèse? Mais M. Méline fut certainement hanté de l'idée de faire une république bien réactionnaire et cléricale, avec le beau monde qui nous donne sans cesse des preuves éclatantes de son savoir-vivre et de son respect, non-seulement pour les lois, mais pour les bienséances !

Voici maintenant que les rejetons les plus élégants de l'aristocratie catholique et féodale prennent le rôle d'assomoeurs.

Evidemment, ils doivent avoir pensé que l'anarchie républicaine leur permettait de tout oser.

Pour rependre les paroles d'un de nos amis, qui préside à la Chambre un groupe de républicains progressistes, on s'est fait un plaisir de répudier la vieille discipline républicaine ; on traitait de fantôme les hostilités les plus tenaces et les plus patientes, sans cesse opposées aux lois de la République ; on se faisait un jeu de décrier à l'envie l'ancienne politique de concentration et d'union et on se plaisait aveuglément aux plus étranges et aux plus périlleuses alliances.

Eh bien ! vous voyez maintenant le résultat de ces savantes manœuvres ! Mais nous avons déjà fait à diverses reprises cette observation : nous avons déjà dit à propos des incidents de ces derniers mois, que l'union des républicains était plus nécessaire que jamais. Nous n'avons pas été beaucoup écoutés. Le serons-nous mieux cette fois-ci ?

Pourquoi M. Méline s'est-il obstiné pendant neuf ou dix mois à répéter que Dreyfus avait été légalement condamné, quand au contraire l'illégalité avait éclaté en évidence aux yeux du monde entier, et à entretenir ainsi un trouble moral dont la réaction se promettait les plus beaux bénéfices? Parlant de ceux qui réclamaient simplement la vérité et la justice, M. Méline s'écriait : « Il faut que cela cesse ! ». Il nous semble qu'aucune parole ne convient mieux à la situation actuelle, mais dans un autre sens. Ce qui doit cesser, c'est le mépris affecté des lois et des institutions de la République par des cabales monarchistes, césariennes et cléricales qui ne sont qu'une infime minorité dans Paris et dans la nation. Ce qui doit cesser aussi, c'est la division des républicains entre eux, l'anarchie des pouvoirs, l'incohérence gouvernementale.

Enfin, il est temps, et grand temps, de refaire un parti républicain, de reconstituer une politique républicaine. Les avertissements ne nous ont pas été ménagés. Si nous ne savions pas en profiter, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes.

Hector DEPASSE.

POLITIQUE ETRANGÈRE

La conférence de Bloemfontein

M. Paul Krüger, président de la République sud-africaine, et sir Alfred Milner, haut commissaire du Cap, représentant l'Empire britannique, sont en ce moment même en conférence à Bloemfontein, sur le territoire neutre de l'Etat libre d'Orange. Les deux hommes d'Etat, on le sait, doivent examiner les questions litigieuses entre le Transvaal et l'Angleterre. Ils cherchent les conditions d'entente entre les deux Etats et, s'ils ne réussissaient pas à arrêter ces conditions, les circonstances pourraient devenir critiques dans le Sud africain.

Sir Alfred Milner ne parle et n'agit que suivant les instructions de M. Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat anglais pour les colonies. Celui-ci tient sir Alfred Milner au bout du fil télégraphique et ne lui permet de s'avancer que selon les avis qu'il lui communique au fur et à mesure de la conversation.

L'ancien premier ministre, qui conduit la politique coloniale de l'Angleterre, type et modèle du jingoisme impérial dans ce qu'il a de plus excessif, est personnellement fort engagé dans cette question du Transvaal. On n'a pas oublié quel rôle on l'accusa d'avoir joué dans le coup de main préparé contre le Transvaal par Cecil Rhodes et Jameson. On ne put jamais admettre que cet acte de haute flibustérie eût été tenté absolument en dehors des combinaisons des calculs de M. Chamberlain lui-même. M. Chamberlain voit aussi, bien gré mal gré, son ambition, sa fortune et son nom liés à cette affaire du Transvaal.

On assure que son porte-parole, sir Alfred Milner, doit aviter de se montrer intransigeant dans ses entretiens avec le président Krüger ; mais il doit demander très nettement des concessions importantes pour les alliandes. Par exemple, il ne se contentera pas de cette concession déjà faite, qui abaisse de quatorze à neuf le nombre des années nécessaires pour obtenir la naturalisation. Il demandera aussi l'abolition absolue du serment de fidélité que les naturalisés prêtent au gouvernement du Transvaal. L'Angleterre, qui se prétend souveraine, n'admet pas sans doute d'autre fidélité juridique et légale que celle qui lui est vouée à elle-même.

Le président Krüger est bien résolu aussi à ne pas être intransigeant, il a dit : « Nous discuterons toutes les questions, absolument toutes, tant qu'une indépendance du pays ne sera pas mise en question. » On voit que les résultats de cet entretien diplomatique pourraient être fort compromis, si le représentant britannique blessait par ses exigences ou par son attitude les sentiments d'indépendance du Transvaal.

H. D.

TOUJOURS LES ÉTOILES FILANTES

Encore une étoile qui file et disparaît du ciel... de l'Etat-Major.

C'est du commandant Pauffin de Saint-Morel que nous voulons parler, celui-là qui portait il y a quelques mois le drapeau de la France chez un journaliste violemment nationaliste autant que violemment boulangiste en d'autres jours.

Par décision ministérielle, M. Pauffin de Saint-Morel, des batteries de la 1re division de cavalerie à Paris, est classé au 40e régiment d'artillerie, à Verdun.

Quand il n'en restera plus ..

Et ça ne saurait tarder.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS 1898

Les numéros	286.288 —	441.874	— 570.392
—	173.863 —	537.986	— 530.103 — 395.093
—	645.530 —	589.765	— 609.301 — 460.679
—	314.214 —	14.175	— 448.772 — 550.606
—	609.012 —	52.849	— 61.530 — 482.253
—	531.976 —	350.780	— 61.721 — 188.907
—	544.934 —	500.661	— 609.754 — 361.307
—	490.332 —	341.197	— 485.888 — 293.340
—	550.494 —	147.401	— 262.633 — 1.268
—	71.132 —	663.829	— 978.863 — 5.387

267,992 gagnent chacun 1,000 francs.

Le Carnet d'un Citadin

Les chevaliers de l'Œillet blanc

Il y avait longtemps que les membres distingués de la jeunesse royaliste, p-ro-ducges-ez titres ronflants et à particules sonores, n'avaient point fait parler d'eux.

Ils dormaient sur les lauriers conquis à l'incendie du Bazar de la Charité.

Là, on les avait vu frapper les femmes, les enverser, les piétiner, écraser des enfants pour fuir plus vite la flamme menaçante.

On avait assisté au spectacle écœurant, lamentable, de ces soi-disant fils de preux, se sauvant affolés, la peur aux entrailles et se jouant à tout ce que peut inventer la sauvagerie, la goujaterie et la lâcheté humaines.

Après cet exploit, ils respiraient un peu, dans la fierté des belles actions accomplies, attendant l'heure de se signaler de nouveau au mépris des foules.

Cette heure est revenue dimanche et nous avons vu les chevaliers de l'Œillet blanc insulter le Président de la République, un vieillard, et, dans la fièvre de leur multitude sursaut, un d'eux n'est rien moins qu'allé jusqu'à frapper de sa canne plombée, le chef de l'Etat.

Naturellement, on a mis la main au collet de toute cette clique de surface aristocratique et on a fourré au clou ce qui reste de l'armorial de France.

Ils ont été écroués au nombre de 26, tous plus tirés les uns que les autres.

Il y a là des comtes (à dormir debout), des barons de pacotille, des chevaliers de la blague, des marquis de vaudeville, porteurs de blasons freiatés, *autant locs* qu'authentiques (pardon du mot).

Et toutes ces épluchures héraldiques cambrent leurs moilets de poulets avariés, redressent leurs trois poils cosmétiques de leurs moustaches et se donnent des allures de guerriers venant de tenter de sauver la Patrie.

C'est à faire mourir de rire.

Si nous étions en situation de donner un conseil au gouvernement nous lui dirions :

Examinez donc de près les titres de noblesse de ces messieurs, passez un peu leurs armoiries au crible d'un sérieux examen, cherchez dans les dictionnaires héraldiques et dans les papiers de famille, dans ceux de la noblesse, dans les aux qualificatifs de marquis, comtes, barons ou chevaliers et vous allez découvrir de quoi dilater la rate à toute la démocratie de France.

Vous verrez combien, ces gentilshommes soi-disant de races, comptant d'années de mauvaise roture.

Nous en connaissons quelques-uns, dont les ancêtres vendaient des poireaux, ou en plantaient, d'autres dont les glorieux aïeux étaient d'humbles tailleurs, chevaliers de mouiseau, ayant sa faire danser fortement l'anse du panier, d'autres encore dont les grands-pères étaient d'humbles fabricants de casseroles ou des mercantis ayant fait fortune en suivant les armées napoléoniennes.

Et leurs petits-fils arrière petit-fils, mènent la sarabande des écus des aïeux, en se donnant plus de titres par le nez que leurs parents n'ont donné jadis de coups de bâtons dans les antichambres, ou de coups de pouces aux bacheles sur lesquelles se pesaient les denrées qu'ils vendaient.

Et tous ces olibrius, bêtes comme les soulliers qu'ils portent et qu'ils ne sauraient même plus cirer, comme jadis le faisaient professionnellement leurs pères, ignorants comme des carpes, insolents comme la valetaille dont leur sang charrie les mollécules slaviques, toute sotte dévoré, procédant au sinéi sans inutilité vaniteuse et stérile, s'imagine qu'elle est de taille à provoquer un mouvement des foules!

C'est à faire transpirer un lapon !

Ce qu'il y a d'amusant, c'est qu'il s'est trouvé, hier, à la Chambre, un député pour dire sérieusement que la manifestation d'Auteuil était une manifestation populaire.

On voit d'ici le peuple, manifestant au pesage, c'est-à-dire aux places à 20 francs le cachet !

Si ces messieurs des cercles « œillets blancs » étaient allés manifester sur la pelouse, ils auraient vu ce que le peuple pensait d'eux.

Quels renfoncements sur leurs chapeaux symboliques !

Quels coups de bottes dans leur héraldique postérieur !

Quelle dégelée, mon prince!

En réalité, il ne restera de la tentative d'Auteuil que la mesure de ce que peuvent donner les efforts de la ridicule jeunesse royaliste.

Il s'est mêlé à ces dernières quelques fidèles domestiques, quelques cochers payés à l'heure et avec ceux-ci plusieurs conservateurs d'essence fortement roturière, heureux de se frotter à la brillante gentilhommerie de France.

Nous conseillons à ces derniers, pour se mettre à la hauteur de leurs belles relations, d'anoblir également leurs noms.

Ainsi, M. Dansette, d'Armentières, un des manifestants d'Auteuil, pourrait dorénavant s'appeler d'Ansette.

M. Drumont, qui défend les manifestants et dont un des collaborateurs engagait hier dans la *Libre Parole*, les fidèles lecteurs de ce journal à cracher à la face du Président de la République, pourrait signer D'Rumont.

Ce serait tout-à-fait bien et après tout, pas plus inexact que les qualificatifs dont se prévalent actuellement les représentants à particule du nitifisme farceur.

E. LAGRILLIÈRE BEAULERC

La Défense de la République

LE PEUPLE AUTOUR DE LOUBET
aux Courses de Longchamps

GARE AUX MUSCADINS

« Le populo va retrousser ses manches, disait hier Séverine, et sans bourreaux, sans guillotine, sans charrette, rien qu'avec quelques milliers de judicieusement distribués, je vous réponds que ça ira ».

La bataille promise de s'engager dimanche. La *Petite République* convoque tous les socialistes au Grand-Prix de Longchamps.

Le coup d'Auteuil sera renouvelé ce jour-là, dit M. Gérault-Richard, contre le Président de la République, c'est-à-dire contre la République elle-même.

Si M. Loubet avait succombé dans le guet-apens d'Auteuil, la République se trouvait, en effet, à la merci de ses assassinats.

Il n'infisqué de la trahison d'un Roget et tous ou presque tous les généraux en garnison à Paris sont des Roget. Quelques mouvements de troupe ; l'Elysée cerné, la Chambre occupée militairement, et en avant les miraillades! Les nouveaux Versaillais massacraient toute mille Parisiens, en déportaient autant et disaient qu'ils convoyaient assez sur le trône du sous pères calé de nos cadavres. Il s'y assoyait en compagnie de l'autrichienne sa femme, sur application de la maxime patriotique : la France aux Français !

Voilà comment la tentative d'assassinat dirigée contre M. Loubet l'était en réalité contre la République.

Or il paraît que ces messieurs continuent, ils tentent qu'à l'indemnation de l'heure présente qui accroît les gouvernants, ressuscitent l'inévitable parosse et la traditionnelle lâcheté.

Quoi! nos bourgeois pervous risqueraient par des rigueurs prolongées de perdre les honnêtes coupons de noble faubourg ! A qui donc donneraient-ils leur héritiers, que feraient-ils de leur argent s'ils se privaient de la faveur de payer les dettes des marlous de l'aristocratie ?

Il faut que le peuple agisse. Lui seul est en état d'accomplir toute la besogne de salubrité republicaine. Qu'il se lève! Quand les maîtres paresseux et grenouillant de la République le verront debout, quand ils sentiront passer sur eux son souffle revolutionnaire, ils se tiendront éveillés, ils feront face à la contre-révolution.

Dimanche nous aurons l'occasion de rencontrer les muscadins à Longchamps. Prépare-toi choisissant le champ de bataille, allons-y !

Nous en voudrions qu'on sentit moins la fumier et la prostitution. Mais l'odeur d'ennemis la gaieté nous avons affaire ne nous permet pas d'être dégoûtés.

Partout où les nobles et les prêtres se montreront, montrons-nous et agissons.

Préparons-nous par une série de réunions que les groupes de quartiers organisent ce soir.

Ainsi, dans le 19e, Navarre fait compte de son mandat. J'en profitera pour donner rendez-vous à nos camarades et leur crier : Sus aux nobles ! Sus aux curés !...

M. Cornely observait hier avec son bon sens et sa finesse habituels que MM. les Croisés n'avaient pas montré une telle ardeur agressive lors des Décrets et de l'expulsion du leurs ordres. Ils étaient, en contentèrent de protestations platonique.

La raison en est que l'équivoque patriotique n'existait pas alors. La réaction s'appelait la reaction tout court, elle ne portait aucun masque et la France nourrissait contre elle une haine vigoureuse.

Les bandes de muscadins se croient sûres de l'impunité. En tous cas, voilà plusieurs années qu'elles en jouissent. Elles ont tenté l'effort au pouvoir, elles ont voulu en finir avec la République, se disant : la conscience populaire est trouble ; couvrons-nous du drapeau.

Eh bien, emparons-nous de ce drapeau et les balonnons à coups de pompe. Ah! ah! beaux fils, nous allons vous traiter, comme vous traitez vos larbins.

Dimanche, cent mille ouvriers seront à Longchamp, qui seulement la République et vous montrent à la raison.

Sus aux nobles ! Sus aux curés ! Vive la République !

Au Conseil municipal
DE PARIS

Vote unanime de sympathie à M. Loubet

Dès l'ouverture de la séance, M. Bollan questionne le préfet de police au sujet des événements qui se sont produits au champ de courses d'Auteuil.

Il constate que ce n'est pas la première fois que le premier Magistrat de la République est insulté.

La manifestation qui s'est produite devait être connue de la préfecture de police et il a manqué à son devoir en ne la prévenant pas.

Mais ce n'est pas cette population, qui a des compositeurs, des gens sans patrie se donnant le titre de patriotes.

M. Bollan rappelle les visites faites par M. Loubet dans les quartiers ouvriers de la capitale et qu'il a été reçu partout avec le plus grand zèle et le plus courtois. Dans ces quartiers il a vu ses tenants vers lui des mains calleuses, peut-être, mais toujours loyales.

M. Bollan conclut en disant que, décormais, les républicains ont pour devoir de défendre le chef de l'Etat. En le défendant, ils défendront la République.

Il dépose l'ordre du jour suivant :

Le Conseil municipal, confiant dans les sentiments républicains de M. le préfet de police, compte sur son énergie pour faire respecter en la personne honorée de M. Loubet, chef de l'Etat, les institutions républicaines chères à la population parisienne, envoie au président magistrat de la République la ferme assurance de sa profonde sympathie et proteste contre la lâche agression dont il a été victime au champ de courses d'Auteuil.

M. Blanc, préfet de police, répond.

J'avais cru qu'en mettant au pesage 250 gardens de paix et 100 inspecteurs en bourgeois, j'assurais l'ordre chez des gens que je croyais bien sûres et capables de faire respecter aux mêmes ceux qu'ils ont invités.

L'agression dirigée contre M. Loubet a été si lâche, que M. Christiani n'a même pas eu le courage de son acte. Au poste, il a déclaré que c'était en cherchant une issue par les tribunes qu'il a frappé le président de gesticulations ridicules.

M. Labusquière étant le détail. Il faut, dit-il, qu'on sache qui restera maître, du gouvernement républicain ou de la droite. Il faut en finir avec cette Vendée, cette chouannerie hypocrite, qui n'ose manifester que derrière des camélots.

M. André Lefèvre proteste contre l'attitude des membres de la Société des Steeples, qui ont laissé injurier le président par des membres de la Société appartenant au même cercle.

Plusieurs ordres du jour sont déposés :

De MM. André Lefèvre et Labusquière, invitant le préfet de police à prendre dorénavant toutes mesures nécessaires pour éviter le retour de pareilles manifestations.

De M. Sauton, invitant le bureau à porter à M. Loubet l'expression du respectueux dévouement de l'assemblée communale de Paris.

De MM. C. Vivien, Achille et Chautard « livrant au mépris de tous les vrais républicains les promoteurs et auteurs des violences inqualifiables, indignes de Français et de soi-disant patriotes.»

Ces divers ordres du jour, y compris celui de M. Bollan, émanant des divers groupes républicains du conseil, sont adoptés en bloc à l'unanimité de 65 votants.

Ce résultat est accueilli par le cri de : Vive la République !

Le bureau du Conseil à l'Elysée

Le président de la République a reçu ce matin à dix heures les membres du bureau du conseil municipal, MM. Lucipia, Lebaudy, Weber, Desplats, Paul Vivien, Rozier, et Le Grandais qui avaient été chargés hier, par leurs collègues d'apporter à l'Elysée les ordres du jour votés par le conseil.

Le président de la République s'est longuement entretenu avec les membres du bureau, auxquels il a exprimé sa satisfaction de la démarche courtoise qui était faite auprès de lui et leur a renouvelé l'assurance que toutes les mesures qui étaient l'objet ne lui feraient pas abandonner le poste d'honneur, de devoir et de combat qui lui avait été confié. »

L'ADRESSE DES DÉPUTÉS
à M. Loubet

Paris, 6 juin. — Le président de la République a reçu l'adresse suivante :

Les députés soussignés adressent à M. le président de la République l'expression de leur respectueuse sympathie et de leur absolu dévouement aux institutions républicaines.

Cette adresse est signée de tous les députés républicains présents à la séance d'hier. C'est M. Poincaré qui l'a remise au président de la République.

Les étudiants chez M. Loubet

Paris, 6 juillet. — Le Président de la République a reçu ce matin à 9 h. 1/2 une délégation des groupes des étudiants de Paris.

M. Burnet a adressé à M. Loubet quelques paroles, dont voici un passage :

Merci, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu accueillir les hommages des Etudiants républicains de l'Université de Paris.

Nous avions le besoin de venir à vous, après l'incurement que nous a apporté l'odieux attentat de dimanche.

Des gens à qui on ne peut nas faire l'honneur de les considérer comme des adversaires ont attaqué en votre personne, qui nous est chère, la République, qui nous est sacrée.

A cette allocution, M. Loubet a répondu les paroles suivantes :

Mes chers amis,

Je suis très touché de votre démarche, elle m'est plus précieuse que toutes les autres, et j'en reçois beaucoup.

Je l'ai dit au premier jour dans mon message, je n'ai pas cherché la première magistrature de l'Etat, on me l'a confiée, je l'accomplirai jusqu'au bout, c'est un devoir que je tiens à faire jusqu'à mon dernier souffle.

En terminant, le Président, ému, a chaleureusement remercié les étudiants, avec la certitude qu'ils ne manqueront jamais à leur foi républicaine.

Adresse de l'Association des Etudiants

L'Association générale des étudiants a envoyé hier l'adresse suivante : au président de la République :

Monsieur le président de la République,

L'Association générale des étudiants a appris avec un douloureux étonnement l'odieuse agression dont a été victime le président de la République.

Au nom de mes élèves, j'adresse au chef de l'Etat l'hommage de notre respectueux dévouement et l'assurance de notre inaltérable attachement aux institutions républicaines.

MARCHEGUES,
Président de l'Association.

Au Sénat
Avant la Séance

Le public, qui assistait hier à la séance de la Chambre, est venu tout entier aujourd'hui au Luxembourg. Quelle foule dans les couloirs et dans les tribunes, donc! On s'y écrase littéralement, alors qu'en temps ordinaire on n'y rencontre que quelques pauvres diables, que les sénateurs laissent payés par la questure. Dans la galerie des Bustes, où les députés sont très nombreux, on palme ferme. Tout les groupes de la majorité républicaine se sont réunis et c'est au milieu d'une agitation vive que la séance a commencé.

La séance

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Fallières.

Le Scandale d'Auteuil

Allocution du Président

Au milieu d'un silence profond, M. Fallières se lève et prononce l'allocution suivante :

M. Fallières. — Le scandale qui s'est produit avant-hier aux courses d'Auteuil et les manifestations qui en ont marqué le caractère ont pu surprendre le pays; mais rien n'ébranlera sa confiance dans l'avenir de la République. (Applaudissements à gauche).

Je crois répondre au sentiment du Sénat en adressant à M. le Président de la République l'hommage respectueux de nos chaleureuses sympathies et en lui donnant l'assurance qu'il peut compter sur le concours d'une assemblée qui toujours a mis au premier rang de ses devoirs la défense de nos institutions. (Applaudissements).

Ovation à M. Loubet

Tous les républicains se lèvent et à plusieurs reprises, en applaudissant à tout rompre, poussent les cris de : « Vive Loubet! Vive la République ! »

Après plusieurs salves d'applaudissements, les ecclésiastiques, un instant calmées, reprennent de plus belle encore plus enthousiastes.

LA MOTION
des quatre groupes républicains

M. Guyot monte à la tribune et, au nom des quatre groupes républicains du Sénat, dépose la motion suivante :

« Le Sénat, s'associant aux sentiments exprimés par son président et flétrissant les actes inqualifiables commis à Auteuil par les ennemis de la République, passe à l'ordre du jour. »

M. Lecour-Grandmaison
FRAPPÉ DE LA CENSURE

M. Le Cour-Grandmaison. — Je demande la parole. (Mouvements divers à gauche.)

M. le Président. — Vous avez la parole.

M. Le Cour-Grandmaison. — Je ne vous pas revenir sur les faits qui sont encore mal connus. (Interruptions à gauche.)

J'ajoute ici même mon blâme de la brutalité de certains agents. (Nouvelles interruptions), frappant des enfants qui criaient simplement, sans être criminels, acclamer l'armée française.

M. Dastious Jaurès. — A bas la cible.

M. Le Cour-Grandmaison. — Je ne considère ces comme une injure le mot de jesuite. (Nouvelles interruptions à gauche.)

M. le président. — Je vous en prie, Messieurs.

M. Lecour-Grandmaison exerce un droit. Laissez-le s'expriner.

M. Le Cour-Grandmaison. — J'exprime l'opinion de la minorité en refusant de m'associer à la proposition faite. Je n'approuve pas certains faits ; mais je ne veux pas m'associer à une politique fatale.

Je me rappelle l'ordre du jour voté le 30 mars 1898, flétrissant les démarches faites auprès d'Arton à Vichy et qui fut affiché dans toute la France. (Protestations et mouvements divers à gauche).

M. Le Cour Grandmaison. — Je désigne l'élection du 17 février 1898, qui a été fatale (rire) car elle a livré l'armée et la justice aux socialistes. (Explosions de protestations à gauche.)

On crie : A l'ordre ! La censure, la censure !

Le tumulte est extrême.

M. le président. — M. M. Le Cour Grandmaison ne peut pas l'exprimer dans ce sens. Je ne serai, je serai obligé de consulter le Sénat sur la censure.

M. le Cour Grandmaison. — Je n'ai rien à retirer je n'ai pas insulté un homme, j'ai voulu qualifier une politique. (Applaudissements à droite).

La censure mise aux voix est prononcée à l'unanimité moins une vingtaine de membres de la droite.

Discours de M. Dupuy

Le président du Conseil. — Je demande la parole pour associer le gouvernement à ce qui vient d'être dit des quatre groupes républicains.

L'orateur qui descend de cette tribune a essayé de nous donner le change en disant qu'on avait considéré les cris de : « Vive l'armée ! comme un crimédélicat.

Ce cri de « Vive l'armée ! » on l'a servait pour donner le signal des violences et des agressions contre le chef de l'Etat. Ce n'était qu'un mensonge et une hypocrisie.

L'armée n'a y est pas trompée et elle gardera le sentiment de son devoir. (Applaudissements à gauche).

Il n'y a pas en elle brutalités, comme on a dit, car c'est dans les rangs de la police que se trouvent tous les bleus.

C'est donc avec la plus grande chaleur de cœur que le gouvernement s'associe à la manifestation du Sénat envers M. le président de la République. (Applaudissements à gauche.)

Déclaration de M. le Provost de Launay

M. Le Provost de Launay. — Je vous demande deux minutes. — Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, parce que personnellement, je n'approuve pas les faits qui se passent à Auteuil (ah ! ah ! à gauche). Mais des raisons politiques m'empêchent d'accorder un vote de la nature de celui que l'on propose au Sénat d'émettre.

Une voix à gauche. — Vous attendez Déroulède.

M. Le Provost de Launay. — Il n'y a pas de Déroulède ici ! je dis que je ne saurais accorder mon vote à l'ordre du jour soumis au Sénat quand je me rappelle l'ordre du jour voté par la Chambre des députés, et qui blâmait les négociations engagées à Vichy avec Arton, par la police d'accord sous l'initiative du ministre de l'Intérieur de cette époque, qui est maintenant à l'Elysée. (Mouvements divers).

Si j'ai rappelé aujourd'hui cet ordre du jour, c'est en raison des injures qui nous sont adressées de ce côté de l'Assemblée (orateur désigne la gauche) et je déclare qu'aucune injure ne pourra m'empêcher de remplir mon devoir. (Très bien, très bien à droite).

On procède au scrutin sur l'ordre du jour des quatre groupes républicains

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour 258
Contre 20

Applaudissements à gauche. Cris de : « Vive Loubet ! Vive la République ! »

Interpellation de M. le Provost de Launay

M. le Président. — J'ai reçu de M. Le Provost de Launay une demande d'interpellation sur les mesures prises contre deux membres de la Cour de Paris.

M. le garde des sceaux. — Je suis aux ordres du Sénat.

M. Chaumié. — Allons y ! comme disait votre général de Pelleur !

M. le Provost de Launay. — Je demande la discussion immédiate.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. le Provost de Launay. — Messieurs, mardi dernier, j'assistais au début de l'audience de la Cour d'assises, lorsque près de moi, on vint chercher un témoin qui avait déposé la veille. (C'est l'incident du général Herve que rappelait le sénateur des Côtes-du-Nord). Des ce moment, dit-il je considérai ce fait comme une injure (Oh ! oh !) Alors nous en sommes arrivés à ce point qu'un témoin ne peut plus déposer en liberté sous le fait du serment.

Hier, M. le président du Conseil déclarait devant la Chambre que les débats de la Cour d'assises dans l'affaire Deroulède n'avaient pas été conduits avec toute l'activité et la rapidité qu'il aurait bien voulu y voir M. le garde des sceaux.

J'ajoute que M. le procureur général était à côté de l'avocat général et que c'est lui qui doit être responsable.

Aussi donc et de nouveau, un témoin n'aura pas le droit de déposer sous la foi du serment sur des faits qu'il a connus. Si vous trouvez que la déposition du témoin a dépassé la mesure, c'est aux avocats-généraux qu'il faut frapper, mais le témoin lui-même, mardi dernier, il s'agissait de faire une enquête sérieuse pour montrer que nous avions un gouvernement à poigne.

M. le président du Conseil a appris que le comte de Dion, qui n'est pas un ami, fréquentait une salle d'armes. Il la fait fermer. (Exclamations ironiques à gauche).

Vous êtes le premier gouvernement qui avez agi ainsi ; je ne reproche pas l'usage de duels dans le procès Baudin sous l'Empire.

Mais lorsque M. Baudin défendit M. Gérault-Richard, il injuria de telle façon M. Casimir Périer que le président dut l'interrompre.

Mais l'avocat continua plus violent que jamais : « Nous lui en dirons tant, s'écriait-il qu'il finira par donner sa démission.»

Mais M l'avocat-général et le président de la Cour se furent poursuivis et expulsés. C'était M. Ch. ...qui était à cette époque à la présidence de